HORIZON 2027

SÉJOUR DU 31 DÉCEMBRE 2026 AU 2 JANVIER 2027

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

En t'inscrivant à Horizon 27, tu t'engages moralement à respecter ce règlement, du jeudi 31 décembre 2026 à 17h au samedi 2 janvier 2027 à 17h, à la maison du Rocher (Chamaloc). Il pose un cadre clair pour qu'une centaine de personnes de 18 à 30 ans vivent trois jours ensemble, en sécurité et dans la confiance.

QUAND	OÙ	CONTACT
31.12.2026, 17h au 02.01.2027, 17h	Maison du Rocher Chamaloc, Drôme	contact@horizon-evenements.com

SOMMAIRE

01 Arrivée et départ p. 2
02 Chambres et dortoirs p. 2
03 Espaces ouverts et fermés p. 2
04 Respect des lieux et du calme p. 2
05 Photos et réseaux sociaux p. 3
06 Sécurité et santé p. 3
07 Alcool et substances p. 3
08 Tabac et vapotage p. 3
09 En cas de manquement p. 4
10 Mon engagement p. 4

1 ARRIVÉE ET DÉPART

- **Arrivée** le jeudi 31 décembre entre 17h et 20h. En arrivant, tu passes à l'accueil pour te signaler et recevoir ta chambre.
- **Départ** le samedi 2 janvier, au plus tard à 17h, chambre libérée et rangée.
- **Arrivée tardive ou départ anticipé** : seulement après accord de l'équipe, demandé à l'avance par mail.
- **Visiteurs** : aucune personne non inscrite n'entre sur le site pendant le séjour.

2 CHAMBRES ET DORTOIRS

Tout le monde dort sur place, en chambres partagées de 4 lits en moyenne avec salle de bain. Les chambres sont **réparties par l'équipe**.

- Tu dors dans la chambre qui t'est attribuée, et tu ne changes pas sans l'accord de l'équipe.
- Les chambres sont des espaces de repos : on y respecte le sommeil et l'intimité de chacun.
- Tu gardes ta chambre propre et rangée, et tu la libères le samedi avant 17h.
- Tes affaires restent sous ta responsabilité : l'organisation ne répond pas des objets perdus ou volés.

3 ESPACES OUVERTS ET FERMÉS

Tu vas seulement dans les espaces ouverts aux participants, qui te sont présentés à l'arrivée. Une salle fermée, une porte « privé » ou un espace réservé à l'équipe ou au personnel du centre restent fermés pour toi.

Une salle qui ferme à une heure donnée ferme pour tout le monde. Si tu as besoin d'un espace ou d'un objet, tu demandes à l'équipe.

4 RESPECT DES LIEUX ET DU CALME

La maison du Rocher nous accueille : on la rend comme on l'a trouvée.

- **Matériel** : on prend soin des locaux, du mobilier et du matériel prêté. Toute dégradation volontaire est à la charge de son auteur.
- **Calme** : après la soirée et les temps du soir, place au silence dans les chambres et les couloirs, à partir de l'heure annoncée par l'équipe.
- **Nature** : on reste sur les chemins, on ne laisse rien derrière soi, on ne fait pas de feu sur tout le site.
- **Feux d'artifice, pétards et fusées** : interdits aux participants, la fête du Nouvel An est prise en charge par l'organisation.

5 PHOTOS ET RÉSEAUX SOCIAUX

- L'équipe prend des photos et des vidéos pendant le séjour, publiées sur le compte Instagram d'Horizon et utilisées pour les prochaines éditions. Tu ne veux pas apparaître ? Dis-le à l'accueil ou écris à contact@horizon-evenements.com : on te retire des publications.
- Les chambres et les salles de bain restent sans photo.

6 SÉCURITÉ ET SANTÉ

- **Consignes** : tu suis les consignes de sécurité du centre et de l'équipe, notamment les issues de secours et le point de rassemblement présentés à l'arrivée.
- **Allergies alimentaires** : tu les signales à l'équipe avant le séjour, pour les repas.
- **Santé** : une mobilité réduite ou une situation médicale (épilepsie, par exemple) ? Tu peux nous en parler si tu le souhaites, sans obligation, en toute confidentialité. Tu apportes tes médicaments personnels.
- **Objets interdits** : armes, objets dangereux et tout ce qui peut blesser.
- **Problème sur le site** : un incident, un danger ou un souci matériel sur place ? Tu préviens un membre de l'équipe, joignable de jour comme de nuit.
- **Sortie pour une urgence** : si tu dois quitter le site, par exemple pour accompagner quelqu'un aux urgences, tu préviens simplement l'équipe de ton départ.
- **Assurance** : tu es couvert par ta propre responsabilité civile pour les dommages que tu pourrais causer.

7 ALCOOL ET SUBSTANCES

Horizon 27 est un séjour **sans alcool**, soirée du 31 comprise : on fête la nouvelle année sans.

- Aucun alcool n'est apporté, consommé ni stocké sur le site, chambres et voitures sur le parking comprises.
- Les drogues et substances illicites sont interdites, sans exception.
- Une personne qui arrive ou revient sur le site sous l'emprise de l'alcool ou d'une drogue peut se voir refuser l'accès au site ainsi qu'aux activités.

8 TABAC ET VAPOTAGE

On ne fume et on ne vapote **que dans le coin fumeur**, signalé à l'arrivée. C'est interdit partout ailleurs, à l'intérieur comme à l'extérieur.

- Les mégots vont dans les cendriers du coin fumeur, jamais par terre : le site est entouré de forêt.
- Pas de bougies, d'encens ni de flamme dans les chambres.

9 En cas de manquement

L'équipe privilégie toujours le dialogue, mais elle peut aller jusqu'à l'exclusion.

1. **Rappel** : un membre de l'équipe en parle avec toi.
2. **Avertissement** : si ça se répète, les responsables du séjour te recontactent.
3. **Exclusion** : en cas de manquement grave (alcool ou drogue, violence, harcèlement, mise en danger) ou répété, tu peux devoir quitter le site, sans remboursement. Ton départ est alors organisé à tes frais.

Tout manquement à une consigne claire et précise d'un membre de l'équipe d'organisation peut entraîner une sortie immédiate du site et de l'événement, sans remboursement.

10 Mon engagement

En cochant la case à l'inscription, je m'engage, pour moi et pour les personnes que j'inscris :

- **L'âge** : je certifie sur l'honneur avoir entre 18 et 30 ans au 31 décembre 2026.
- **La venue** : je participe au séjour, du 31 décembre au 2 janvier.
- **Le paiement** : je règle ma participation en ligne via HelloAsso.
- **Le règlement** : j'ai lu ce règlement intérieur et je m'engage à le respecter, ainsi que les consignes de l'équipe.

Règlement intérieur proposé par Horizon 27, en partenariat avec l'ACVE · Version du 26 octobre 2026